

Colloque autour de la figure de Renée de Tryon Montalembert (Paris, Vendredi 21-04 2017)

(Dixième anniversaire de son entrée au Ciel le 10 Avril 2007 à Paris)

## **Renée, et Marie Mère de Jésus et de l'ÉGLISE**

Bref témoignage concernant Renée au sujet de Marie.

-- Marie ! Tout d'abord, sa place m'est apparue réelle et profonde dans la vie de Renée ; c'était un aspect de sa vie spirituelle qui, me semble-t-il, sautait vite aux yeux. Alors que ses dernières années, éprouvées par une maladie qui déformait sa silhouette et la laissait de plus en plus démunie physiquement, il y avait ce paradoxe : elle devenait de plus en plus désarmée, et...de plus en plus désarmante ; son regard, de plus en plus innocent, bienveillant, apaisait les tensions autour d'elle. Tout ceci évoquait, pour moi, quelque chose de ce qu'elle avait appris dans l'intimité de Marie. Par ailleurs, Renée avait des choses à dire et Je vais évoquer quelques faits concrets.

Lors de ma première rencontre à Paris avec les Vierges consacrées, vers 1979 environ, Renée me témoigna une joie très grande du fait que je portais le nom de « Marie Reine ». De suite, elle me dit combien il serait important, pour l'Église, que la Royauté de Marie soit davantage mise en lumière.

La dizaine de fois où je l'ai rencontrée, elle a évoqué ce sujet, quoique brièvement. Mais il lui arrivait de faire, comme en plaisantant, cette remarque : « La 'Petite Thérèse' ne nous a pas rendu service en disant : « La Ste Vierge est plus Mère que Reine ! »(1). car il en résultait une sorte de dualité et de compétition entre les deux termes : Marie Mère reléguait en arrière Marie Reine et disqualifiait quelque peu cette dignité. Nous savions que cela s'expliquait en partie par le fait que la piété et la doctrine mariales du XIXème siècle n'avaient pu bénéficier de tout l'apport du chap. VIII de Lumen Gentium au Concile de Vatican II en 1965, sur Marie ; or, ce chapitre a insisté pour que la grandeur de la personne et de la mission de Marie soient présentées comme profondément enracinées au cœur du Mystère de l'Église et non pas 'à côté'. Ce choix révèle plus qu'auparavant, et sans risque d'une surenchère qui s'écarterait de la vérité, l'ampleur et la fécondité de Marie dans le Plan du Salut

Du coup, ressurgit l'intuition très juste de la 'Petite Thérèse' qui disait aussi : « Je crois que la grandeur de Marie rehaussera de beaucoup celle de tous les élus. » (1). Ce que St Paul avait déjà écrit à la lumière du Corps mystique du Christ: « *Un membre est-il à l'honneur, tous les membres se réjouissent avec lui.* » (1 Co 12, 26).

Cependant, fallait-il laisser dans l'ombre le thème précis de la Royauté de Marie? Le souci de ne pas heurter nos frères protestants était sous-jacent à la question. Car Renée avait l'âme œcuménique et donc un très grand désir de ne pas nuire au progrès vers l'Unité du Corps du Christ.

Pourtant, en 1954, à l'occasion du centenaire de la définition, par Pie IX, du dogme de l'Immaculée Conception de Marie, le Pape Pie XII avait voulu une année mariale et le 11 Octobre 1954, il promulguait l'Encyclique : « Ad coeli Reginam » qui allait donner du relief à cette dignité royale de Marie. Il y rappelait comment, dès les débuts, dans l'Église, Marie avait été invoquée comme la « Reine du ciel » dans des prières de louange ou de supplication. Et il démontrait combien ce titre et les arguments qui justifient la dignité royale de Marie étaient abondamment formulés dans les documents anciens de l'Église et dans les livres liturgiques. Ceci est clairement développé tout au long de son Encyclique.

Pour faire bref, disons que le Pape concluait en instituant la fête liturgique de « Marie Reine ». Elle fut placée dans le calendrier liturgique au 31 Mai. Mais suite à la réforme liturgique qui suivit Vatican II, le 31 Mai se vit attribuer la fête de la Visitation de Marie. Du coup, la fête de la Royauté de Marie fut déplacée et, pour ainsi dire, reléguée ailleurs c'est-à-dire huit jours après l'Assomption de Marie au 22 Août. Comme il n'y a pas d'octave pour l'Assomption, cette fête de la royauté de Marie allait finalement passer de plus en plus inaperçue au plan de la Liturgie universelle.

Ex : Dans un diocèse dit 'marial', un certain 22 Août, la Radio chrétienne énonçait les saints du jour ; il y avait St Patrice et... quelques autres. Mais pas du tout de fête de 'Marie Reine' ! C'était bien révélateur de la situation concrète et décevant pour Renée ; car elle pressentait que c'était au détriment du Mystère même de l'Eglise et donc du bien des âmes. C'est pourquoi, sa ferveur ingénieuse lui suggérait de trouver une autre date dans le calendrier pour mettre la Royauté de Marie en parfaite consonance avec celle de son Fils Jésus. Puisque la fête de « Jésus Roi de l'univers » avait été fort judicieusement placée au terme de l'année liturgique, pourquoi ne pas placer la fête de « Marie Reine de l'univers » au samedi suivant, à la veille du 1<sup>er</sup> Dimanche de l'Avent ? Renée n'abandonnait pas la partie ! Il lui arrivait de me dire : « Puisque tu portes ce nom de « Marie Reine » tu devrais y réfléchir...

Survint alors un incident, au cours du colloque marial et œcuménique organisé en Octobre 1997 par la Faculté de théologie catholique de Lyon. Nous y étions, Renée et moi, assises côte à côte, lorsque le débat entre les conférenciers, se met à évoquer la royauté de Marie. La conférence de la matinée s'achevait par une allusion au fait qu'il valait mieux ne pas trop parler des privilèges de Marie et notamment de sa Royauté. J'étais choquée car rien n'était explicité ; en moi-même, je ripostais en recourant à la Ste Ecriture. Soudain, le président de séance demande : « Personne n'a rien d'autre à dire ? » Malgré mon trac, je fais signe. Et là, micro en main, je demande d'abord pourquoi une telle réticence au sujet de la Royauté de Marie ? Ensuite, rapidement, je rappelle que Jésus, sur le point de mourir en croix au terme de sa mission de Serviteur de Dieu, est justement à ce moment-là, déclaré Roi d'Israël ; que, peu avant, il avait promis à ses Apôtres fidèles qu'ils règneraient avec Lui dans le Ciel ; que, par ailleurs, St Pierre, après la Résurrection, disait aux croyants : vous êtes un Peuple de prêtres, de rois et de prophètes ; donc, comment pouvait-on faire difficulté envers Marie, alors qu'elle avait accepté et rempli sa mission en tant que servante du Seigneur avec une fidélité héroïque envers le Christ jusqu'au pied de la croix ? Comment hésiter à lui reconnaître une place prééminente auprès du Christ en sa royauté ?! Tant et si bien que personne, ni de la part du conférencier catholique, ni du pasteur protestant, ni, bien sûr, du représentant de l'orthodoxie Mr Olivier Clément, ni dans l'assistance, personne ne trouva à redire à cette soudaine intervention. Du coup, ma chère voisine, Renée, me donna un grand coup de coude en me chuchotant : « Il faut que tu fasses partie de la SFEM ! » (La Sté Française des Etudes Mariales). Et il en fût ainsi par la suite.

Les années ont passé. Renée, appelée par le Christ Jésus, Epoux de l'Eglise, dans le Royaume du Père, contemple dans la lumière de gloire, ce que signifie la Royauté de Marie, en pleine synergie (2) avec celle du Christ-Jésus Lui-même. Et cette synergie repose elle-même sur la parfaite symbiose (3) qui relie la Mère à son Fils. Oui, par la grâce de l'Esprit Saint, se conjuguent parfaitement la Maternité et la Royauté de Marie à jamais au service du Seigneur.

Désormais, Renée, intimement unie à Marie, Mère et Reine, peut intercéder afin que l'Esprit Saint suscite les personnes capables de remettre en lumière ce qui fonde cette Royauté de Marie,

inséparable de celle du Christ. Que nous apporte la Révélation biblique en ce domaine ? Quels éléments théologiques sont à faire ressortir et ensuite, quel est le magnifique dynamisme spirituel et apostolique qui pourra animer l'Église pour le salut du monde, à la plus grande gloire de Dieu ? AMEN !

Notes : 1- Les citations de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus sont faites de mémoire. 2- Synergie : *Action coordonnée de plusieurs organes, (association de plusieurs facteurs) qui concourent à une action, à un effet unique.* (Cf. Dict. Robert). 3- Symbiose : *Action durable et réciproque, profitable entre deux ou plusieurs êtres vivants.*

**« REGINA COELI, loetare, Alleluia ! quia quem meruisti portare, Alleluia ! Resurrexit, sicut dixit, Alleluia ! Ora pro nobis Deum, Alleluia !**